



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

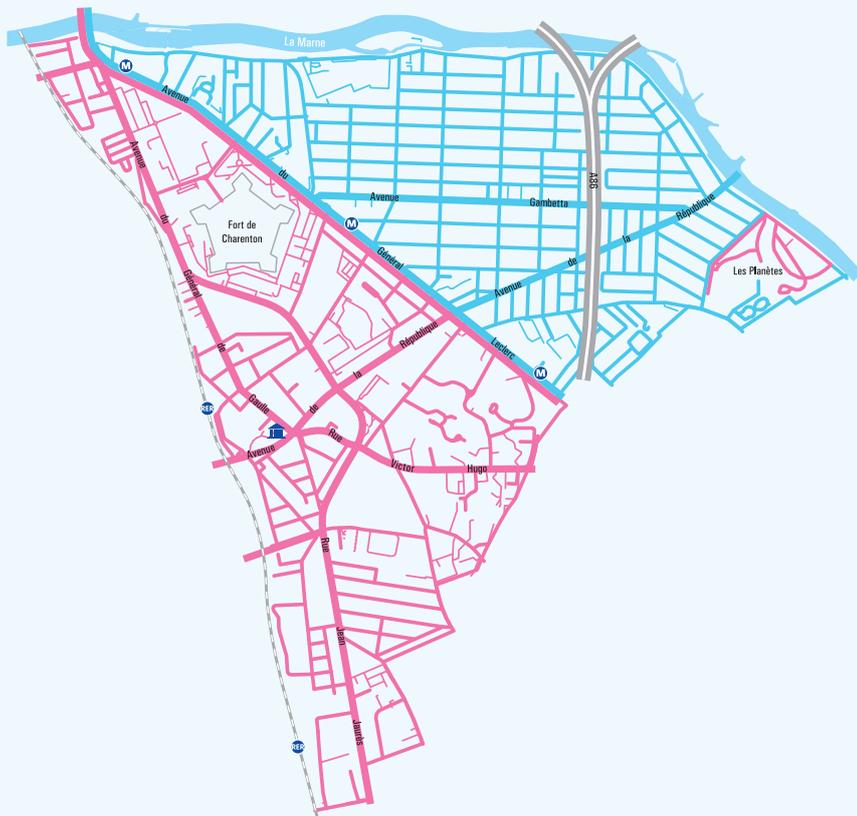
MAISONS-ALFORT



Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



Collecte des ordures ménagères



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin

Mardi matin
Jeudi matin
Samedi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre



BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



-  Mercredi matin
-  Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux et des biodéchets



SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **tous les lundis** entre le **1^{er} mars et le 29 novembre 2022** pour les pavillons uniquement (maximum de 10 sacs)



Une distribution de **sacs de déchets verts biodégradables** est organisée chaque année avant le printemps. Des sacs sont également distribués en porte-à-porte sur simple demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr

De plus, à partir du 16 janvier 2021 vous pouvez apporter vos **déchets alimentaires** sur les deux **marchés de Maisons-Alfort** dans des bacs identifiés « apports volontaires biodéchets ». Vous pouvez effectuer une demande de bioseau au Territoire.

- **Marché de Charentonneau** : Mercredi et samedi matin
- **Marché du centre** : Mardi, vendredi et dimanche matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Défi zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriations et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

 Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vac**.



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



! La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèterie.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vac**.

! Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.



Tous les **emballages en carton et papier**
(briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

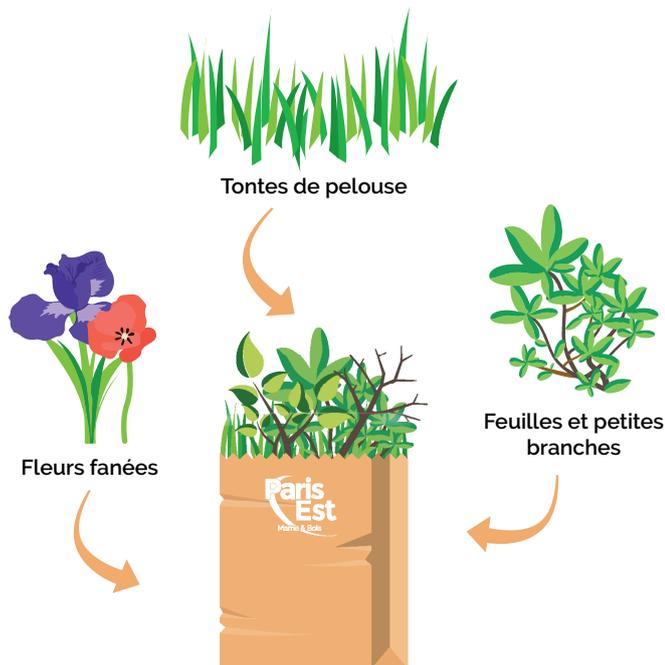


Tous les **autres emballages en plastique**
(sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs livrés gratuitement** ainsi qu'un guide d'instruction. Un suivi par un maître composteur est possible pour les collectifs.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



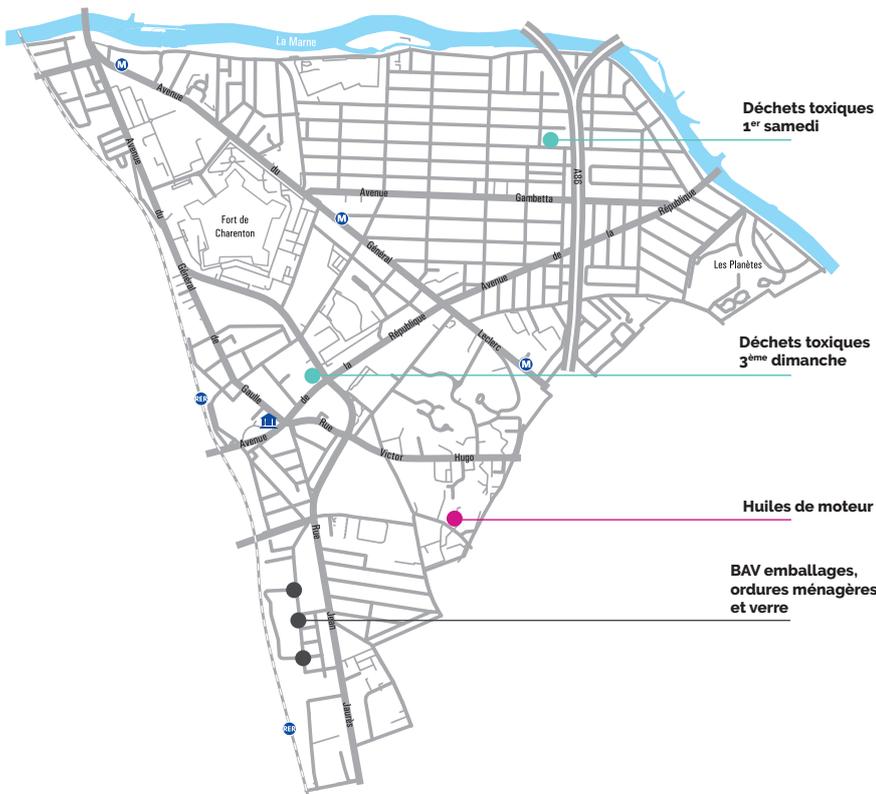
BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



BAV, Déchets toxiques et Huiles de moteur



Déchets toxiques

- Le **1^{er} samedi** de chaque mois au **marché de Charentonneau**, côté rue Roger François
- Le **3^{ème} dimanche** de chaque mois au **marché du Centre**, avenue de la République le long du centre socioculturel "La Croix des Ouches"

Huiles de moteur

Elles sont recueillies à l'entrée du **Garage Municipal** : 9 rue de Mesly (tous les jours et les week-end).

Bornes d'Apport Volontaire

Votre ville possède également trois espaces avec **une BAV emballages**, **une BAV ordures ménagères** et **une BAV verre** chacuns.

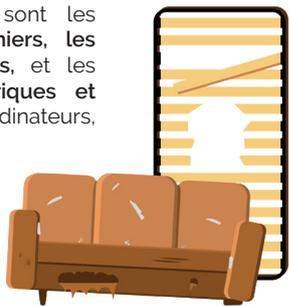
Collecte des encombrants

L'enlèvement de vos encombrants se fait sur **rendez-vous** par téléphone au **01 84 23 51 51**. Votre intercollecteur fixera alors une heure et date de ramassage.

Vos encombrants sont à déposer **une heure avant votre rendez vous de collecte**.

Les encombrants collectés sont les **meubles usagés, les sommiers, les matelas, les vieilles ferrailles, et les déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE: écrans, ordinateurs, électro- ménagers...).

Les **déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules, ...) doivent être déposés au camion planète.



Les **autres déchets** (plâtre, gravats, etc.) doivent être portés à la **déchèterie**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2m** maximum.

Déchèteries du Territoire



chèterie
omainville

reux
arne

Bry-
sur-Marne

Villiers-
sur-Marne

ny-
ne



Déchèterie
de Noisy-le-Grand



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES

Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- 📍 9 avenue Denis Papin
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr